



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 09/02/2021

Prise de commandement du Colonel Frédéric Léguillier, Directeur départemental des services d'incendie et de secours du SDIS

Remise de la médaille d'argent pour actes de courage et de dévouement aux sapeurs-pompiers de La Réunion

Jacques Billant, préfet de La Réunion et Hermann Rifosta, président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de La Réunion (SDIS 974) en présence de Cyrille Melchior, président du Conseil départemental et de Ericka Bareigts, maire de Saint-Denis ont participé à la cérémonie de prise de commandement du colonel Frédéric Léguillier.

Après avoir exercé les fonctions de directeur adjoint du SDIS de l'Eure et de directeur des ressources humaines du SDIS de la Loire Atlantique, il remplace le contrôleur général Hervé Berthouin en tant que directeur départemental des services d'incendie et de secours du SDIS, chef du corps départemental des sapeurs-pompiers de La Réunion.

Parcours professionnel de

Aujourd'hui : SDIS de La Réunion (974)

Directeur départemental

2017- 2020 : SDIS de l'Eure (27)

Directeur départemental adjoint

2000-2016 : SDIS Loire Atlantique (44)

Directeur des ressources humaines

Chef du groupement territorial de Nantes

Chef du groupement formation, de la prévention industrielle et de projet CTA-CODIS unique

1992-2000 SDIS du Val d'Oise (95)

Capitaine - Chef de centre de Gonesse

Lieutenant en groupement territorial

1991-1992 : Service militaire BSPP 10ème Compagnie

1986 SDIS du Val d'Oise (95) : 1^{er} engagement en tant que sapeur-pompier volontaire

Titres universitaires

1991 - DUT Hygiène Sécurité

2003 - Master 2 en Gestion des Risques Industriels Santé Sécurité Environnement

États de service

Juillet 2000 : chute du Concorde à Gonesse : 1er Commandant des Opérations de Secours (COS) - feu d'hôtel : 113 personnes décédées

Janvier 1995 : chute du Falcon 50 au Bourget : 1er COS (12 victimes)

Décembre 1999 : naufrage de l'Erika / marée noire : chef de détachement (département 44 et 56)

1992 /1998 : feux de forêts Var, Bouches du Rhône et Gironde : détachements des renforts

1997 : Inondations vallée de l'Oise

2017 / 2018 : crues de la Seine (Eure et Seine maritime)

Décorations

1992 : médaille de la défense nationale (bronze)

2005 : médaille des services militaires volontaires (bronze) (Officier de réserve pendant 7 ans Marine nationale)

2000 : médaille d'honneur pour Acte de Courage et de Dévouement (bronze)

2010 : médaille d'honneur pour services exceptionnels (argent)

Remise de la médaille d'argent pour actes de courage et de dévouement aux sapeurs-pompiers de La Réunion

À l'occasion de cette prise de commandement, Jacques Billant, préfet de La Réunion, a remis, à titre collectif, la médaille d'argent de 2ème classe pour actes de courage et de dévouement au corps départemental des sapeurs-pompiers de la Réunion pour leur action exceptionnelle en 2020, leur autorisant ainsi à porter la fourragère tricolore.

Cette médaille vient consacrer l'engagement, la résilience et le savoir-faire dont ont fait preuve, durant l'année 2020, les sapeurs-pompiers de La Réunion en s'engageant avec acharnement et expertise dans leurs multiples missions et pour faire face aux événements : les feux du Maïdo et la crise sanitaire

De tous temps et à de toutes heures, les sapeurs-pompiers de La Réunion œuvrent pour secourir la population. C'est à travers des événements de grandes envergures, tels que les cyclones, comme Hyacinthe en 1980, Clotilda en 1987, Firinga en 1989 et bien d'autres météores venus s'abattre sur l'île par la suite, qu'ils ont montré à chaque fois leur engagement sans faille.

C'est ainsi que le 3 décembre 1980 par arrêté, ils se voyaient remettre collectivement la médaille de bronze pour actes de courage et dévouement en remerciement.

Depuis les sapeurs-pompiers de la Réunion ont continué à s'illustrer, tant au quotidien qu'au cours d'interventions particulières.

Les années 2010 et 2011 furent singulièrement éprouvantes, ils ont embrassé pleinement leur cœur de métier en affrontant les feux de forêts du Maïdo, des semaines de combats dans des situations extrêmes et là encore on ne peut que rendre hommage au courage et dévouement de ces femmes et hommes du feu.

Leur adaptation est à tout épreuve, en première ligne sur les crises sanitaires, chikungunya, dengue et aujourd'hui la COVID 19.

Leur professionnalisme ne s'arrête pas qu'au contour de l'île. Par le biais de la coopération dans zone des Mascareignes, ils vont également secourir nos voisins, notamment aux Comores en 1996, lors du crash d'avion où une quarantaine d'hommes furent engagés au retrait des dépouilles de la carlingue de l'avion et en 2009 pour des recherches de victimes lors du dernier crash d'avion dans la même zone.

Leurs actions participent au rayonnement de la France par des actions de formations à Madagascar et de conseils aux feux de forêts aux Seychelles.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974

SDIS 974 : Norman INGAR – 0692 75 88 75 – communication@sdis974.re